



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Dossier complet le : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

N° d'enregistrement : \_\_\_\_\_

### 1 Intitulé du projet

Projet de construction LIEBHERR "Cabines" à Nambenheim (68)  
Implantation d'un bâtiment de production industrielle, avec ses espaces de stationnement privés, les locaux sociaux et zones de livraison sur une emprise de 6 ha environ.

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom	Prénom(s)
_____	_____

#### 2.2 Personne morale

Dénomination	Raison sociale
Liebherr France	Liebherr France SAS
N° SIRET	Type de société (SA, SCI...)
3 0 1 3 7 4 6 9 0 0 0 0 1 6	SAS
Représentant de la personne morale : <input type="checkbox"/> Madame	<input checked="" type="checkbox"/> Monsieur
Nom	Prénom(s)
SEITZ	SEBASTIEN

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
39.a)	Travaux et constructions qui créent une surface de plancher au sens de l'article R. 111-22 du code de l'urbanisme ou une emprise au sol au sens de l'article R.420-1 du même code supérieure ou égale à 10 000 m <sup>2</sup>

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La future construction sera caractérisée par une emprise au sol de 12 000 m<sup>2</sup> et une hauteur de 15 m. La partie logistique du bâtiment sera localisée côté Ouest et les locaux sociaux côté Est.

Un parking extérieur sera dédié aux PL et VL (avec bornes de recharge). Le parking extérieur VL comportera 70 places pour répondre aux besoins des futurs salariés.

La future usine comprendra un bâtiment administratif comprenant des locaux sociaux, sur une surface de près de 500 m<sup>2</sup> sur deux niveaux ainsi qu'un réfectoire avec des aménagements extérieurs . Les surfaces restantes sont consacrées aux espaces de production et de stockage pour répondre aux besoins du process industriel de montage de cabines. Le projet prévoit également la mise en place d'une vitrine avec vues sur la production pour les visiteurs.

#### 4.2 Objectifs du projet

Le projet de construction correspond à l'implantation d'un nouveau site de production de la société LIEBHERR au sein de la zone d'activités ECORHENA à Nambenheim (68). L'aménagement de la ZA ECORHENA a été porté par le Syndicat Mixte ECORHENA. L'autorisation environnementale a été délivrée le 8 avril 2022 au titre de l'article L.181-1 et suivants du code de l'environnement. Le nouveau site de production LIEBHERR comprend deux lots de construction distincts le long de la RD52 :

- un projet de construction dit "Cabines" s'implantant sur une surface de près de 6 ha sur un terrain d'assiette de 23 ha au total ;
- un projet de construction dit "Mécano-soudure" entre la RD52 et le Grand Canal d'Alsace dont le terrain d'assiette s'élève à près de 25 ha. Ce projet interviendra dans un second temps.

La présente demande d'examen au cas par cas est établie pour le projet dit "Cabines". Le bâtiment projeté sera dédié à l'assemblage des cabines. La clientèle visée par le projet sont les usines LIEBHERR France (Colmar), l'Allemagne (Kirchdorf), l'Autriche (Telfs) pour les pelles sur pneus/chenilles.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux de construction correspondent à une organisation traditionnelle de travaux de constructions pour l'implantation d'une nouvelle usine de production industrielle, avec ses espaces de manœuvre et d'agrément pour les salariés et usagers du site.

il est cependant important de préciser que lors de la phase de travaux, le cahier des charges des clauses environnementales de chantier sera appliqué, de même que l'ensemble des mesures d'évitement et de réduction inscrites dans l'autorisation environnementale d'Ecorhena et retranscrites dans les cahier des charges de cession du terrain.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le projet "Cabines" du nouveau site de production LIEBHERR a pour objectif le traitement de 225 cabines/semaine à raison de 225 jours/an (45 semaines) soit 10 000 cabines/an à terme (2030).

Les cabines seront transportées par PL depuis le site de Nambenheim, essentiellement vers le site de production et d'assemblage de Colmar.

les véhicules respecteront le plan de circulation défini, à savoir l'évitement de la traversée du village de Nambenheim.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dans le cadre de la zone ECORHENA, les procédures déjà mises en œuvre :  
Révision allégée n°1 et modification n°2 du PLUi, comprenant l'actualisation de l'évaluation environnementale du PLUi initial, en procédure spécifique au projet ECORHENA et approuvée en octobre 2023.  
Autorisation environnementale unique au titre de la loi sur l'eau, de la demande de défrichement, de la dérogation au titre des espèces protégées pour le projet ECORHENA.

Dans le cadre du projet de construction : Procédures à venir  
Permis de construire - Dossier de déclaration au titre de la loi sur l'Eau, ou porter à connaissance de précision des modalités de gestion des eaux pluviales déjà définies dans l'autorisation environnementale - Dossier de déclaration au titre des ICPE.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Emprise au sol Hauteur Places de stationnement privées et fermées au public	12 000 m <sup>2</sup> 15 m 70

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :  BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :   °   ,   "  Lat. :   °   ,   "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :   °   ,   "  Lat. :   °   ,   "

Point de d'arrivée : Long. :   °   ,   "  Lat. :   °   ,   "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, précisez les caractéristiques du projet « avant /après ».

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site du projet interfère avec plusieurs ZNIEFF de types I et II. Un diagnostic écologique mené dans le cadre du projet de l'ECORHENA a permis de formuler des mesures d'évitement, de réduction et de compensation pour préserver au mieux le patrimoine naturel local. Ces dernières, prescrites par arrêté préfectoral, sont présentées dans l'annexe complémentaire de la présente demande d'examen au cas par cas.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet avoisine le site inscrit de l'Île du Rhin.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un diagnostic des zones humides a été mené dans le cadre de l'autorisation environnementale du projet de l'ECORHENA. L'étude a permis de conclure sur l'absence d'une zone humide sur site. Les éléments sont présentés dans l'annexe complémentaire de la présente demande.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site du projet borde le "Secteur alluvial Rhin-Ried-Bruch, Haut-Rhin" (SIC) et la "Vallée du Rhin d'Artzenheim à Village-neuf" (ZPS). Les études environnementales menées dans le cadre de l'autorisation environnementale du projet de l'ECORHENA ont permis de cibler les incidences sur le réseau local et de proposer des mesures environnementales adaptées. Ces dernières sont présentées dans l'annexe complémentaire.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La réutilisation maximale des matériaux présents sur le site sera mise en place et imposée dans les cahiers des charges des entreprises de construction lors de la phase de travaux.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	l'apport de matériel sera certainement nécessaire pour répondre aux besoins de la construction de la nouvelle usine d'assemblage et de ces espaces extérieurs.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	l'apport de matériel sera certainement nécessaire pour répondre aux besoins de la construction de la nouvelle usine d'assemblage et de ces espaces extérieurs.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet nécessite la mise en place d'un réseau d'assainissement des eaux usées.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un ensemble de mesures environnementales a été prescrit par arrêté préfectoral au titre de l'autorisation environnementale du projet de l'ECORHENA. Ces mesures visent à limiter au mieux l'ensemble des impacts engendrés par la mise en place du projet et sont décrites dans l'annexe complémentaire de la présente demande d'examen au cas par cas.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un ensemble de mesures environnementales a été prescrit par arrêté préfectoral au titre de l'autorisation environnementale du projet de l'ECORHENA. Ces mesures visent à limiter au mieux l'ensemble des impacts engendrés sur le réseau Natura 2000 local par la mise en place du projet et sont décrites dans l'annexe complémentaire de la présente demande d'examen au cas par cas.
Milieu naturel	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La mise en place du projet engendre la consommation de près de 19,5 ha de cultures agricoles. Une compensation collective agricole a toutefois été mise en place dans le cadre de l'autorisation environnementale de la zone de l'ECORHENA.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone de projet est concernée par : - un risque d'inondation par remontée de nappe, - un risque de sismicité niveau 3, - une exposition faible au retrait et gonflement des argiles.
Risques	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone de projet est concernée par la Directive Nitrate. cette directive n'a cependant pas d'interaction particulière avec le projet.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La mise en place du projet engendre le déplacement journalier de plusieurs véhicules légers et poids lourds. Une étude de trafic menée dans le cadre de l'autorisation environnementale du projet ECORHENA a toutefois permis de conclure que l'augmentation du trafic local due à la mise en place du projet n'est toutefois pas significative et elle peut être intégrée aux flux de la RD. le plan de circulation des véhicules évitera la traversée de Nambenheim. La circulation des PL est prévue de 7h30 à 15h00.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit l'installation d'un réseau d'éclairage extérieur adapté aux dispositions environnementales en vigueur, en particulier aux besoins de circulation dans les espaces extérieurs.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	comme indiqué précédemment, l'éclairage sera adapté aux besoins et limité, respectueux des enjeux liés aux émissions lumineuses.
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les uniques rejets liquides prévus correspondent aux eaux usées sanitaires du futur bâtiment.
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux usées sanitaires seront évacuées via un raccordement au réseau d'assainissement public et existant sur les espaces publics.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre pas d'effluent issu du process d'activités. Un dispositif d'isolement des eaux d'extinction d'incendie est prévu.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le process d'activités du projet prévoit la production de déchets d'emballage mais en quantité limitée. Ces derniers seront dans un espace clos et couvert de manière à limiter au maximum les besoins en emballage et en "nettoyage" des pièces qui ne seront plus stockées en extérieur.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet s'implantant au sein d'un milieu naturel et agricole, des impacts sont envisagés sur le patrimoine paysager. Un diagnostic archéologique a été réalisé sur le site du projet. ces incidences ont été analysées lors de l'étude d'impact de la zone ECORHENA.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet engendre la perte de près de 19,5 ha de terres agricoles. Une compensation collective agricole a toutefois été mise en place. Le projet n'a, ainsi, plus d'effet consommateur d'espace agricole. La révision allégée du PLUi Rhin-Brisach en procédure spécifique au projet ECORHENA approuvée en octobre 2023 identifie désormais le secteur du projet en UXr2.

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui     Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet de construction LIEBHERR s'inscrit dans l'aménagement de la zone ECORHENA. L'ensemble des incidences engendrées ont été analysées dans le cadre de l'autorisation environnementale portée par le Syndicat Mixte ECORHENA. Un ensemble de mesures environnementales visant à neutraliser les impacts de la mise en place de la zone a ainsi été prescrit par arrêté préfectoral, y compris les modalités de gestion des eaux pluviales des parcelles privatives.

Au regard des incidences prises en compte dans l'autorisation environnementale de la zone ECORHENA, nous considérons que le projet de construction LIEBHERR n'engendre pas d'incidences supplémentaires sur l'environnement.



## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des thématiques analysées dans les études existantes, récentes et qui ont fait l'objet d'une approbation ou d'une autorisation environnementale, nous estimons que le projet de construction ne nécessite pas d'étude d'impact spécifique au projet, ni d'actualisation de l'étude d'impact existante pour la zone ECORHENA.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié.</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Dossier complet de l'Autorisation Environnementale du projet de l'ECORHENA (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, dossier de dérogation espèces protégées, compensation collective agricole, arrêté préfectoral)	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Diagnostics archéologiques	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Notice explicative du projet et récapitulatif des enjeux environnementaux déjà pris en compte ainsi que l'ensemble des mesures appliquées pour le projet.	<input checked="" type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

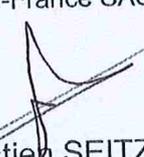
Nom SEITZ

Prénom SEBASTIEN

Qualité du signataire Directeur Général Production

À Colmar

Fait le 1 / 4 / 1 / 2 / 2 / 0 / 2 / 3

Liebherr-France SAS  
  
Sébastien SEITZ

Signature du (des) demandeur(s)

